

Communiqué de la CGT

Le Premier Ministre vient d'annoncer de nouvelles mesures présentées au nom du développement industriel et de l'emploi.

Alors que trois rapports publics ont souligné le manque d'évaluation de l'efficacité des aides publiques dont bénéficient déjà les entreprises :

- Le rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi de février 2006,
- Le rapport du CESE sur la compétitivité de l'économie française d'octobre 2011,
- Le rapport de la Cour des comptes sur le financement de l'économie de juillet 2012,

le Gouvernement a préféré s'en remettre au rapport d'un grand patron.

Le dispositif Ayrault est fondé sur la logique contestable et contestée de la baisse du coût du travail. La « première mesure massive, et sans précédent » consiste en un « allègement de 20 milliards d'euros du coût du travail ». Ce nouveau cadeau s'ajouterait aux 172 milliards d'aides dont bénéficient déjà les entreprises. Contrairement à ce que demande la CGT, leur efficacité en terme d'emplois et d'investissement productif n'a toujours pas été examinée sérieusement.

La CGT conteste fortement les volets essentiels de ce dispositif :

- Les ménages seraient doublement pénalisés : leur pouvoir d'achat diminuerait à cause de la hausse de la TVA (à raison de 7 milliards d'euros) et de la fiscalité écologique (3 milliards d'euros).
- La baisse des dépenses publiques se traduirait par la dégradation de la qualité des services publics et par de nouvelles pressions sur les agents de l'Etat, des collectivités et de la Sécurité sociale. Cette mesure risque donc de peser sur le potentiel de la croissance économique et sur l'emploi, sur le pouvoir d'achat et la réponse aux besoins sociaux.
- Toutes les entreprises dans tous les secteurs, indépendamment de leur taille et de leur situation financière bénéficieraient des nouvelles aides, y compris celles qui engrangent des profits ou distribuent un haut niveau de dividendes à leurs actionnaires.

C'est inacceptable !

Nombre d'entreprises pourraient cumuler les exonérations de cotisations sociales actuelles à ce nouveau crédit d'impôt. Les entreprises qui paient leurs salariés entre le SMIC et 1,6 SMIC gagneraient de l'argent alors qu'elles ont déjà très largement bénéficiées d'exonérations de cotisations sociales.

L'avenir de l'Industrie et de l'Emploi nécessite un nouveau mode de développement fondé sur une véritable valorisation du travail. C'est le travail qui est créateur de richesse et c'est bien le capital qui coûte cher. En trente ans, la masse salariale des entreprises a été multipliée par 3,6 alors que la somme des dividendes versés aux actionnaires a été multipliée par 20. C'est la première cause de la baisse des investissements et la désindustrialisation.

Assurer ce nouveau mode de développement nécessite de lutter contre la spéculation en mettant notamment à contribution les revenus financiers des entreprises et des particuliers.

La CGT appelle les salariés du public et du privé à se mobiliser massivement le 14 novembre dans le cadre de la journée d'action européenne contre les politiques d'austérité en Europe et pour l'Europe sociale en participant aux manifestations unitaires qui seront organisées dans leurs départements.

Montreuil, le 7 novembre 2012